



édito

n°14 # hiver 2017

«Nouvellement élu à la présidence de la commission agricole et développement circuits courts, la parution de «*Lo grelh*» est pour moi l'occasion de réaffirmer l'importance de l'agriculture sur notre territoire. Un grand travail durant le second semestre 2016 quant au développement de la marque «Valeurs Parc naturel régional» permet aujourd'hui d'insuffler une nouvelle dynamique. En effet, la possibilité de différencier nos produits grâce à cette marque amènera une valeur ajoutée pour chaque bénéficiaire.

La diversité de nos produits grâce à l'hétérogénéité de notre Parc est un atout : bientôt, j'en suis sûr, un repas complet pourra être 100% marque «Valeurs Parc naturel régional». Il faut que l'image positive que représentent les Parcs naturels régionaux auprès du grand public soit valorisée.

En parcourant *Lo grelh*, vous suivrez l'actualité des dossiers portés par le Parc : Mesures agro-environnementales et Climatiques (MAEC), Concours prairies fleuries, lutte contre la déprise agricole... Bonne lecture à tous et n'hésitez pas à nous contacter si, dans un projet de développement, le Parc peut apporter son aide : nous sommes là pour ça.»

Michel Castan

annonce

✧ Anóncias

- Recherche location de 5 ha pentus orientés Nord Est pour pâturage ou plantation de pommiers, idéalement un peu clôturés
- Location de 10 ha de parcours + bergerie à Combes (secteur clinique St-Vital) pour pâturage
- Jeune agricultrice recherche terrains pour chèvres et/ou chevaux. Idéalement dans vallée du Jaur mais étudie toute proposition ailleurs si plus de 10ha

Si vous êtes intéressés par cette annonce, contactez le Parc ☎ 04 67 97 38 22

Contactez-nous pour passer votre annonce dans la prochaine édition.

La déprise agricole se caractérise par l'abandon de l'activité agricole, elle contribue à modifier nos paysages en profondeur : arrachage de cultures, développement de friches, fermeture des milieux, appauvrissement de la faune et de la flore, etc.

Il s'agit d'une évolution fréquente sur les territoires ruraux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc n'échappe pas à la règle : il y a 65% d'exploitations en moins depuis 1979. Ajouté à cela, le phénomène de déprise agricole se combine à un problème de spéculation foncière. Le foncier agricole est de moins en moins mis à disposition des agriculteurs. Très souvent, les propriétaires fonciers conservent leur patrimoine – en friche – dans l'hypothèse qu'il devienne urbanisable un jour et qu'il prenne ainsi de la valeur... Mais la politique du Parc est la préservation du foncier agricole, qui se traduit par une prise en compte systématique des enjeux

côté technique

✧ Cap a tecnica

Un projet pilote en Haut-Languedoc pour lutter contre la déprise agricole



© PNRHL - M. Coroir

agricoles lors de l'élaboration des documents d'urbanisme des communes !

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, en partenariat avec la Communauté de communes Grand Orb, a donc décidé d'agir en ce sens et de mener un projet de redynamisation de l'agriculture. Le projet est réalisé à l'échelle de cinq communes du territoire : Villemagne-l'Argentière, Le Pradal, La Tour-sur-Orb, Hérépian et Bédarieux, toutes identifiées comme des zones de déprise forte. Le projet consiste à installer un éleveur de brebis viande en bergerie intercommunale. Le développement de la filière agropastorale permettra de favoriser la reconquête des espaces en friches, de lutter contre le risque incendie, d'entretenir les espaces naturels et agricoles et d'y réimplanter de l'agriculture.

Pour cela, plusieurs étapes sont à réaliser !

- Dans un **premier temps**, il s'agit de cartographier l'ensemble du périmètre du projet, notamment à l'aide de la méthode SAGECE

(Système d'Anticipation et de Gestion des Conflits liés à l'Espace). Elaborée par le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, celui du Haut-Languedoc et l'INRA, cette méthode permet d'analyser l'impact potentiel d'un changement d'usage du sol et donc d'identifier les parcelles agricoles les plus menacées par la déprise agricole ou encore par l'urbanisation. Les données récoltées lors de ce travail cartographique permettent également d'identifier les parcelles qui se prêtent au pâturage des brebis. Une prise de contact avec les propriétaires de ces parcelles est en cours de réalisation afin de leur proposer de mettre à disposition leurs terrains. En parallèle, des réunions d'information sont réalisées afin d'assurer la médiation auprès des agriculteurs et des propriétaires fonciers.

- Dans un **deuxième temps**, la construction d'un bâtiment agricole fonctionnel sera engagée sur une parcelle communale. Enfin, suite à un appel à candidature national, un berger sera recruté et pourra enfin investir la bergerie et pâturer sur les causses dès le printemps 2018.



© PNRHL - D. Bernard



- En 2017, le **Concours Prairies fleuries** aura lieu sur les Mont d'Orb. Il ciblera les parcelles pâturées, ce qui permettra de faire un lien avec le projet de lutte contre la déprise agricole. Ce concours récompensera les agriculteurs qui relèvent le défi du maintien de la production agricole et de la biodiversité.

- Le Parc travaille actuellement à la création de **2 nouvelles marques « Valeurs Parc naturel régional »** :

- L'une sur les **produits de l'élevage** : produits laitiers, viande bovine, ovine ou équine et produits piscicoles.

- L'autre sur les produits bruts et transformés à base de **fruits et légumes**.

Ces deux marques verront officiellement le



jour début 2017. Si vous êtes intéressés pour bénéficier de l'une d'entre elle, contactez Delphine Douarche : marque-parc@parc-haut-languedoc.fr

- Le savez-vous ? 28% de la superficie agricole mondiale est utilisée chaque année pour produire de la **nourriture qui sera perdue ou gaspillée** (source FAO). Afin de lutter à son échelle contre le **gaspillage alimentaire**, le Parc accompagnera, à partir de 2017, quatorze établissements scolaires et médico-sociaux. L'objectif étant également de **mesurer l'impact des produits locaux en restauration collective** sur le taux de gaspillage alimentaire.

- Depuis 2014, année de mise en œuvre du **contrat Natura 2000** pour sauvegarder la Tourbière de Sagnouse (commune de Fontrieu), 9 bœufs du Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CEN MP) ont parcouru le site. Cette action a permis la réouverture du milieu et ainsi plus de 300 pieds de linaigrette à larges feuilles (plantes extrêmement rares ayant besoin de lumière) ont été observés depuis alors que cette plante avait quasiment disparu du site.

le chiffre du semestre

Lo nombrable

10

C'est le nombre d'exploitations agricoles qui feront l'objet de diagnostics agro-pastoraux dans le cadre du programme « Milieux Ouverts Herbacés ». Initié par l'Association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC), ce programme vise à mieux connaître les liens entre pratiques agricoles et



© PNRHL - D. Bernard

biodiversité sur les milieux ouverts (prairies naturelles et landes) du Massif Central. Ces milieux indispensables à la faune et à la flore sont liés aux pratiques agricoles, sans lesquelles ils n'existeraient plus. L'objectif

de ce travail est donc de mieux comprendre les itinéraires techniques mis en œuvre sur les milieux ouverts herbacés, afin de favoriser leur intégration dans les systèmes d'exploitation. Ainsi, 10 exploitations agricoles réparties sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc seront étudiées par des bureaux d'étude. Afin que les enseignements de cette étude bénéficient au plus grand nombre, des formations sur le terrain seront organisées.

Qu'es aquò ?

La marque «Petites fleurs»

Avis aux cueilleurs et producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, et de petits fruits : **la marque Valeurs Parc naturel régional « Produits bruts et transformés à base de fruits, fleurs et plantes du Haut-Languedoc » vient d'être créée.** Elle va permettre d'identifier et de mettre en avant les produits répondant aux trois valeurs des Parcs : l'attachement au territoire, la préservation de l'environnement et la dimension humaine. Ainsi, les bénéficiaires de la marque s'affichent comme des acteurs économiques responsables, engagés pour le développement de leur territoire. Ils intègrent un réseau national dans une démarche de progrès. Pour bénéficier de la marque, il est nécessaire de passer un audit qui vérifie l'adéquation entre les pratiques et les valeurs de la marque.

Cette marque vient compléter la gamme de produits déjà marqués par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc : viande bovine, miel et produits de la ruche, châtaignes et jus de pommes. Préparer vos papilles : vous pourrez déguster les produits de cette nouvelle marque dès le printemps 2017.



Pensez ENVIRONNEMENT : demandez-nous la version électronique ! @

Vous souhaitez être tenu au courant des actions agricoles du Parc ? Vous souhaitez recevoir cette lettre ? Vous avez des remarques, des questions, des suggestions ? **Contactez-nous !**

Parc naturel régional du Haut-Languedoc
1 place du Foirail - 34220 Saint-Pons de Thomières
☎ 04 67 97 38 22 - Fax : 04 67 97 38 18
www.parc-haut-languedoc.fr
Email : agriculture@parc-haut-languedoc.fr

Journal d'information à l'attention des agriculteurs et des professionnels agricoles du Parc naturel régional du Haut-Languedoc